

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le lundi 13 septembre 2021, à 19 h 30;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire Martin ST-LAURENT,

Monsieur Bernard DUPONT,
Monsieur Danny BOUCHARD,
Madame Cindy VIGNOLA,
Monsieur Marco OUELLET,
Monsieur Daniel BERGERON,
Monsieur Shannon POWER.

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, et Monsieur Claude GAGNÉ, directeur général, sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Résolution – adoption de l'ordre du jour;

PÉRIODE DE QUESTIONS
- 2.- Résolution – adoption du procès-verbal;
- 3.- Résolution – adoption des comptes à payer;
- 4.- Résolution pour autoriser Monsieur Claude Gagné à signer les documents pour procéder au transfert d'un bail;
- 5.- Résolution pour autoriser Monsieur Serge Gravel à appuyer et à former les pompiers pendant l'absence de Monsieur Yann Shaw;
- 6.- Résolution pour entériner les dépenses supplémentaires pour les travaux d'aménagement de sentiers des monts Severson;
- 7.- Résolution pour mandater Madame Isabelle Landry pour représenter la Ville de Fermont dans un dossier de la Commission municipale du Québec;
- 8.- Résolution pour autoriser Monsieur Claude Gagné à signer le renouvellement de l'entente de partenariat « Point de dépôt officiel » pour le recyclage des produits électroniques du Québec;
- 9.- Résolution pour adjuger l'offre de service de Girard Tremblay Gilbert Arpentiers-géomètres pour la préparation d'un plan d'aménagement d'ensemble dans les limites de la Ville de Fermont;
- 10.- Résolution pour autoriser le paiement pour les travaux d'installation des jeux d'eau – Décompte numéro 1;
- 11.- Résolution pour accepter la démission de Monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques;
- 12.- Résolution pour nommer Claude Gagné directeur des Services techniques par intérim suite à la démission de Monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

- 13.- Résolution pour mandater un consultant externe pour la dotation du poste de directeur des Services techniques;
- 14.- Résolution pour nommer Monsieur Éric Lemonde au poste de contremaître des Services techniques;
- 15.- Résolution pour nommer Monsieur Yann Shaw gestionnaire principal pour l'École nationale des pompiers du Québec;
- 16.- Résolution pour autoriser le paiement pour les travaux de réfection de la rue du Parc – Décompte numéro 2;
- 17.- Résolution pour accepter l'offre de service de la firme Nivo 9 pour une étude d'avant-projet dans le dossier d'aménagement d'un hôtel de ville;
- 18.- Résolution pour mettre fin à la probation de Monsieur Claude Gagné, directeur général de la Ville de Fermont;
- 19.- Résolution pour mettre fin à la probation de Monsieur Étienne Bergeron, coordonnateur de projets de la Ville de Fermont;
- 20.- Résolution pour la nomination d'un maire suppléant;
- 21.- Résolution pour appuyer le projet de programme d'incitatif pour services de garde en milieu familial;
- 22.- Résolution – Fermeture des bureaux administratifs pour la période des Fêtes;
- 23.- Résolution pour adopter le règlement numéro 469 amendant le règlement de zonage numéro 165 de façon à modifier la grille des usages et normes de la zone 01-014;

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 24.- Résolution – fermeture de la séance.

R21-09-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel qu'amendé, en laissant le point affaires diverses ouvert;

ADOPTÉE

R21-09-02

RÉSOLUTION – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 août 2021;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent le procès-verbal, le tout tel que déposé;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R21-09-03

RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 31 août 2021, au montant de **1 179 717,62 \$**, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

NUMÉRO 09-21

JE, SOUSSIGNÉE, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses et les engagements ci-après décrits et projetés par le Conseil de la susdite Municipalité (*Loi des cités et villes C-19, art. 481 a*).

Montant global des crédits requis pour les dépenses projetées :

▶ 1 179 717,62 \$

Paiements internet : 3529 à 3558	380 901,37 \$
Paiements par chèque : 25749 à 25766; 25768 à 25782; 25784 à 25821	112 008,29 \$
Paiements par Transphère : S10420 à S10456	<u>319 529,48 \$</u>
Chèques de moins de 1 000 \$	20 414,74 \$
Chèques de plus de 1 000 \$	792 024,40 \$
	812 439,14 \$
Dépôts de paies # 31 à 34	<u>367 278,48 \$</u>
GRAND TOTAL	<u>1 179 717,62 \$</u>

Sandra Gagnon, trésorière

R21-09-04

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR CLAUDE GAGNÉ À SIGNER
LES DOCUMENTS POUR PROCÉDER AU TRANSFERT D'UN BAIL**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont désire être locataire du bail pour le lot 3552-71-5288 avec le Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles;

CONSIDÉRANT QUE le locataire actuel, ArcelorMittal, désire se départir du bail du lot 3552-71-5288;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

D'AUTORISER Monsieur Claude Gagné, directeur général, à signer tous les documents afférents au transfert du bail du lot 3552-71-5288.

ADOPTÉE

R21-09-05

RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR SERGE GRAVEL À APPUYER ET À FORMER LES POMPIERS PENDANT L'ABSENCE DE MONSIEUR YANN SHAW

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Yann Shaw s'absentera pour des vacances annuelles du 13 septembre 2021 au 5 octobre 2021;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer son intérim;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Serge Gravel pourra assurer l'intérim et qu'il pourra par la même occasion procéder à la formation des pompiers;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de la formation et de l'intérim n'excéderont pas 12 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la soumission de monsieur Serge Gravel;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent monsieur Serge Gravel à appuyer et à former les pompiers pendant l'absence de monsieur Yann Shaw **pour une somme n'excédant pas 12 000 \$ taxes incluses**;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié;

ADOPTÉE

R21-09-06

RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER LES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SENTIERS DES MONTS SEVERSON

CONSIDÉRANT QUE suite aux travaux effectués dans les sentiers des monts Severson, l'entrepreneur a proposé des ajouts afin d'assurer la qualité des sentiers;

CONSIDÉRANT que Madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture, et monsieur Michel Michaud, embauché par la Ville de Fermont pour superviser les travaux, ont analysé les ajouts proposés;

CONSIDÉRANT QUE Madame Marie-Pier Allard et monsieur Michel Michaud considéraient ces ajouts comme essentiels;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'analyse des extras proposés réalisée par Marie-Pier Allard;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner les dépenses pour des travaux supplémentaires réalisés dans le cadre de l'aménagement des sentiers des Monts Severson au montant de 25 000 \$ avant taxes et représentant 6,4 % du projet total.

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire 22-701-50-721;

ADOPTÉE

R21-09-07

RÉSOLUTION POUR MANDATER MADAME ISABELLE LANDRY POUR REPRÉSENTER LA VILLE DE FERMONT DANS UN DOSSIER DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la représentation de la Ville de Fermont est nécessaire dans un dossier avec la Commission municipale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre de service de Madame Isabelle Landry;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER madame Isabelle Landry pour représenter la Ville de Fermont dans un dossier de la Commission municipale du Québec pour un montant n'excédant pas 15 000 \$ taxes incluses;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire 02-110-00-412;

ADOPTÉE

La Conseillère Cindy VIGNOLA ne participe pas aux discussions.

R21-09-08

RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER L'OCTROI D'UN MANDAT EN RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR CLAUDE GAGNÉ À SIGNER LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT « POINT DE DÉPÔT OFFICIEL » POUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'ARPE-Québec a récemment effectué une révision de l'entente de partenariat « Point de dépôt officiel »;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des ajustements de l'entente qui concernent notamment les engagements et la grille de compensation;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER monsieur Claude Gagné à signer le renouvellement de l'entente de partenariat « point de dépôt »;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R21-09-09

RÉSOLUTION POUR ADJUGER L'OFFRE DE SERVICE DE GIRARD TREMBLAY GILBERT ARPENDEURS-GÉOMÈTRES POUR LA PRÉPARATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE FERMONT

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de l'offre de service de Girard Tremblay Gilbert arpenteurs-géomètres;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réaliser des travaux d'arpentage d'ensemble pour le lot 5 965 810 et une partie du lot 5 967 194 dans le but éventuel d'aménager des nouvelles unités d'habitation;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adjugent l'offre de service du 2 septembre de Girard Tremblay Gilbert arpenteurs-géomètres concernant la préparation d'un plan d'aménagement d'ensemble pour le lot 5 965 810 et une partie du lot 5 967 194 au montant de 2 125,00 \$, taxes en sus;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire 02-320-00-419;

ADOPTÉE

R21-09-10

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES JEUX D'EAU - DÉCOMPTE NUMÉRO 1

CONSIDÉRANT QUE des travaux sont présentement en cours pour l'installation de jeux d'eau à Fermont;

CONSIDÉRANT QUE le paiement des décomptes progressifs est prévu au devis;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le paiement au montant de 255 129,95 \$ taxes incluses à l'entrepreneur Dexter Québec Inc. relatif à l'installation des jeux d'eau – Décompte numéro 1, tel que recommandé par monsieur Jean-Philippe Lemire, ingénieur, daté du 30 août 2021 et approuvé par le coordonnateur de projets de la Ville de Fermont, monsieur Étienne Bergeron;

DE POURVOIR au paiement de cette dépense en l'affectant au poste budgétaire 22-701-50-721;

ADOPTÉE

R21-09-11

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA DÉMISSION DE MONSIEUR JEAN-MICHEL MEILLEUR, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent la démission de Monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques, à compter du 30 septembre 2021;

ET de remercier monsieur Jean-Michel Meilleur pour ses années de service à la Ville de Fermont;

DE souhaiter bonne chance à monsieur Meilleur dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

R21-09-12

RÉSOLUTION POUR NOMMER CLAUDE GAGNÉ DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES PAR INTÉRIM SUITE À LA DÉMISSION DE MONSIEUR JEAN-MICHEL MEILLEUR, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques de la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE monsieur Claude Gagné soit nommé directeur des Services techniques par intérim de la Ville de Fermont, le tout effectif à compter du 1^{er} octobre 2021;

ADOPTÉE

R21-09-13

RÉSOLUTION POUR MANDATER UN CONSULTANT EXTERNE POUR LA DOTATION DU POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

CONSIDÉRANT la démission de Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques de la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont doit procéder à l'embauche d'un nouveau directeur des Services techniques;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont aura besoin d'appui afin de sélectionner le bon candidat pour occuper le poste;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'offre de service pour l'accompagnement dans le processus de dotation du poste de directeur des Services techniques de MARYSE SHAFFER Consultation au montant de 9 575 \$ taxes en sus;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire 02-160-00-419.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R21-09-14

**RÉSOLUTION POUR NOMMER MONSIEUR ÉRIC LEMONDE AU POSTE DE
CONTREMAÎTRE DES SERVICES TECHNIQUES**

CONSIDÉRANT l'absence prolongée d'un des deux contremaîtres aux Services techniques pour maladie;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer son remplacement pendant son absence;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Éric Lemonde a été considéré par le comité de sélection comme le meilleur candidat pour occuper le poste;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de contrat à intervenir entre monsieur Lemonde et la Ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER monsieur Éric Lemonde au poste de contremaître des Services techniques de la Ville de Fermont;

ET

D'AUTORISER Monsieur Claude Gagné à signer un contrat avec monsieur Lemonde.

ADOPTÉE

R21-09-15

**RÉSOLUTION POUR NOMMER MONSIEUR YANN SHAW GESTIONNAIRE
PRINCIPAL POUR L'ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Jean-Sébastien Allard au poste de directeur du Service de sécurité incendie en août 2021;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yann Shaw occupe la fonction de directeur du Service de sécurité incendie par intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont doit nommer un gestionnaire principal répondant à l'École nationale des pompiers du Québec;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER monsieur Yann Shaw gestionnaire principal pour l'École nationale des pompiers du Québec;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R21-09-16

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DU PARC - DÉCOMPTE NUMÉRO 2

CONSIDÉRANT QUE des travaux sont présentement en cours pour la réfection de la rue du Parc à Fermont;

CONSIDÉRANT QUE le paiement des décomptes progressifs est prévu au devis;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 416 108,88 \$ incluant les taxes à l'entrepreneur Dexter Québec Inc. relatif à des travaux de réfection de la rue du Parc – Décompte numéro 2, tel que recommandé par monsieur Normand Villeneuve, ingénieur, daté du 2 septembre 2021 et approuvé par le directeur des Services techniques, monsieur Jean-Michel Meilleur;

DE POURVOIR au paiement de cette dépense en l'affectant au poste budgétaire 22-320-00-721;

ADOPTÉE

R21-09-17

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME NIVO 9 POUR UNE ÉTUDE D'AVANT-PROJET DANS LE DOSSIER D'AMÉNAGEMENT D'UN HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre de service de la firme NIVO 9 concernant une proposition de services professionnels pour une étude d'avant-projet pour l'aménagement d'un hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE les services d'architecture sont nécessaires pour la réalisation de l'étude d'avant-projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a procédé à deux demandes de prix budgétaires auprès de deux fournisseurs différents et que NIVO 9 a proposé la soumission la plus abordable;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater la firme NIVO 9 pour une étude d'avant-projet pour l'aménagement d'un hôtel de ville au coût de 20 500 \$, taxes en sus;

DE POURVOIR au paiement de cette dépense en l'affectant au poste budgétaire 22-130-00-419.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R21-09-18 RÉSOLUTION POUR METTRE FIN À LA PROBATION DE MONSIEUR CLAUDE GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE FERMONT

CONSIDÉRANT l'embauche de Monsieur Claude Gagné au poste de directeur général en vertu de la résolution S21-02-04 adoptée le 2 février 2021;

CONSIDÉRANT QUE cette embauche était assortie d'une période de probation de six (6) mois devant prendre fin le 15 septembre 2021;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ENTÉRINER la recommandation de M. Martin St-Laurent, maire, de mettre fin, le 15 septembre 2021, à la période de probation de six (6) mois de M. Claude Gagné au poste de directeur général de la Ville de Fermont.

ADOPTÉE

R21-09-19 RÉSOLUTION POUR METTRE FIN À LA PROBATION DE MONSIEUR ÉTIENNE BERGERON, COORDONNATEUR DE PROJETS DE LA VILLE DE FERMONT

CONSIDÉRANT l'embauche de Monsieur Étienne Bergeron au poste de coordonnateur de projets en vertu de la résolution R21-03-05 adoptée le 8 mars 2021;

CONSIDÉRANT que cette embauche était assortie d'une période de probation de six (6) mois devant prendre fin le 11 septembre 2021;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la recommandation de M. Claude Gagné, directeur général, de mettre fin, le 11 septembre 2021, à la période de probation de six (6) mois de M. Étienne Bergeron au poste de coordonnateur de projets de la Ville de Fermont.

ADOPTÉE

R21-09-20 RÉSOLUTION POUR LA NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur Shannon POWER soit et est par la présente nommé maire SUPPLÉANT, jusqu'à la date du scrutin de l'élection générale, tel que stipulé à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* et à l'article 314.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R21-09-21

**RÉSOLUTION POUR APPUYER LE PROJET DE PROGRAMME D'INCITATIF
POUR SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL**

CONSIDÉRANT QUE le CPE le Mur-mûr compte environ 70 enfants sur la liste d'attente;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs du projet sont de favoriser la création de services de garde en milieu familial, idéalement accrédités et affiliés au CPE, et de valoriser la profession d'éducatrice à la petite enfance pour la création de six nouveaux services de garde en milieu familial;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Caniapiscau, par le biais du Fonds régions et ruralité (FRR), prévoit financer 80 % des coûts admissibles au projet;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Fermont contribue au projet de programme d'incitatif pour service de garde en milieu familial à la hauteur de 20 % pour un montant n'excédant pas 18 979,80 \$ avant taxes;

DE pourvoir à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire 02-590-00-970;

ADOPTÉE

R21-09-22

**RÉSOLUTION – FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS POUR LA
PÉRIODE DES FÊTES**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les bureaux administratifs du Service administratif, du Service des loisirs et de la culture, du Service incendie et des Services techniques soient fermés à compter du 22 décembre 2021 à 12 h au 3 janvier 2022 inclusivement.

ADOPTÉE

R21-09-23

**RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 469 AMENDANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 165 DE FAÇON À MODIFIER LA
GRILLE DES USAGES ET NORMES DE LA ZONE 01-014**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le Conseiller Marco OUELLET, à la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement a été déposé et adopté à la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 30 juin à 16 h;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'assemblée publique de consultation, aucune question ou commentaire n'a été porté à l'attention de la Ville de Fermont;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QUE le deuxième projet a été déposé et adopté le 13 juillet 2021;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le règlement numéro 469 amendant le règlement de zonage numéro 165 de façon à modifier la grille des usages et normes de la zone 01-014;

ADOPTÉE

R21-09-24

RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 19 h 59.

ADOPTÉE

MARTIN ST-LAURENT

MARIE PHILIPPE COUTURE

MAIRE

GREFFIÈRE